

RECTIFICATIFS

Rectificatif à la communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5 du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 171 du 12 mai 2016)

(2016/C 276/04)

Page 4, dans la section «Délai de soumission des offres»:

au lieu de: «27 juin 2016, 10:00 CET»,

lire: «15 août 2016, 10:00 CET».

Rectificatif à la communication de la Commission conformément à l'article 17, paragraphe 5 du règlement (CE) n° 1008/2008 du Parlement européen et du Conseil établissant des règles communes pour l'exploitation de services aériens dans la Communauté

Appel d'offres portant sur l'exploitation de services aériens réguliers conformément aux obligations de service public

(«Journal officiel de l'Union européenne» C 171 du 12 mai 2016)

(2016/C 276/05)

Page 5, dans la section «Délai de soumission des offres»:

au lieu de: «27 juin 2016, 10:00 CET»,

lire: «15 août 2016, 10:00 CET».
